# PREPARATION DU BUDGET 2017

# Rencontre des habitants





## Le budget c'est quoi ?

## LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL

#### Dépenses

- Les charges générales (fluides, fournitures, alimentation)
- Les dépenses de personnel
- Le remboursement des intérêts de la dette
- Les subventions aux associations
- La participation au financement des organismes publics

#### Recettes

- Les dotations de l'État
- Le produit de l'impôts et taxes
- Les subventions de l'Etat et des autres collectivités
- La participation des familles

#### L'INVESTISSEMENT DE LA VILLE

#### Dépenses

- les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours)
- la maintenance des équipements publics
- le remboursement de la dette en capital

#### Recettes

- les subventions de l'État et autres organismes publics
- le FCTVA
- l'emprunt
- l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement)

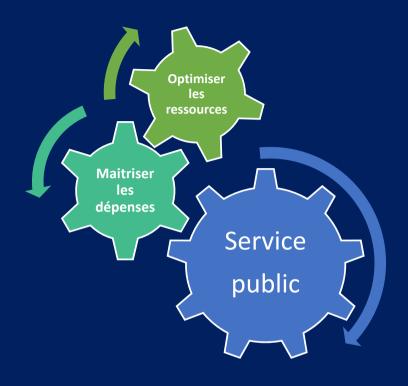
## Le budget comment çà marche?

#### Une obligation d'équilibre

- ➢ le budget de la Ville ne peut être en déficit
  - ➤ Ni en prévision
  - **➢** Ni en exécution
- En cas de déficit, l'Etat prend la main sur le budget de la Ville et les décisions nécessaires à son équilibre

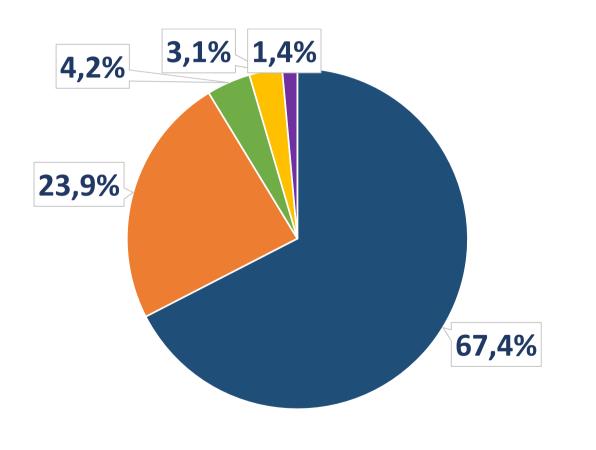
### Un recours à l'emprunt contraint

L'emprunt ne peut venir financer les dépenses de fonctionnement



## LES SERVICES PUBLICS

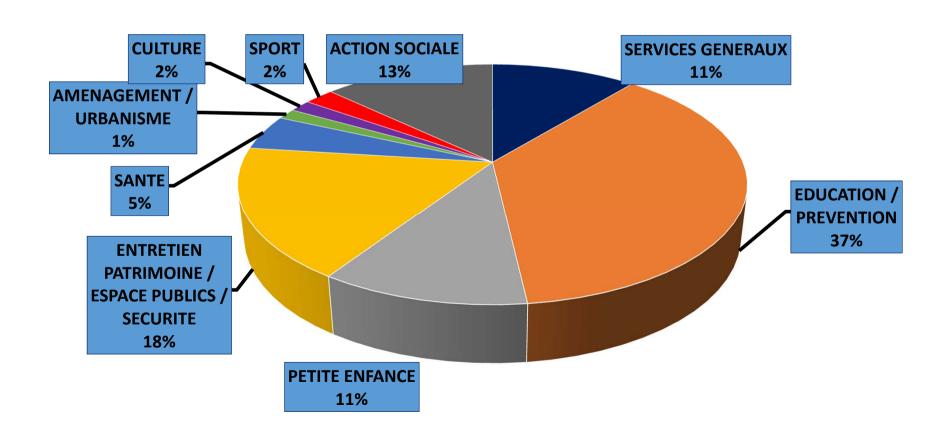
## La structuration des dépenses

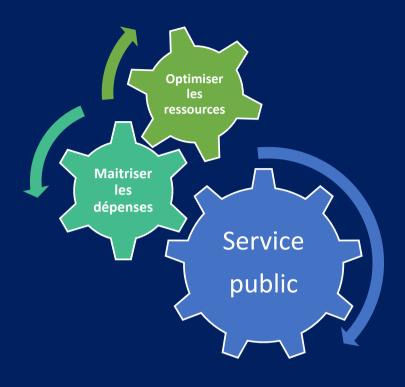


- charges de personnel
- charges à caractère général
- autre charge de gestion courante
- charges financières
- autres dépenses de fonctionnement

## Des dépenses de personnel qui reflètent un haut niveau de service public en gestion directe

Cette répartition marque la priorité accordée à l'éducation et à l'enfance:





## les orientations 2017

## Une situation financière saine grâce à des décisions fortes

- La décision fiscale de 2015 permettant de faire face à la baisse continue des dotations de l'Etat depuis 2011 et de préserver ainsi la qualité des services publics
- Une politique de désendettement permettant de nouvelles marges de manœuvre en investissement
- Un choix de gestion sur la restauration visant à améliorer la qualité du service tout en libérant des moyens vers d'autres actions de service public

### Les orientations politiques générales

- Libérer les moyens nécessaires à la mise en œuvre progressive des engagements pris dans le cadre des rencontres citoyennes
  - Les 28 engagements pris par la Municipalité Une provision de 600 000 € permettant de gager financièrement la première phase de leur mise en œuvre
  - L'instruction des 208 propositions
- Maintenir les taux de fiscalité locale
- Porter à 11 M€ le programme d'investissement
- Poursuivre la démarche d'optimisation de la gestion communale pour maintenir un service public de qualité et répondre aux besoins des habitants

Vos avis et propositions pour 2017?